

Cabinet du Premier ministre : Renforcement des compétences des nouveaux conseillers techniques et chargés de mission

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

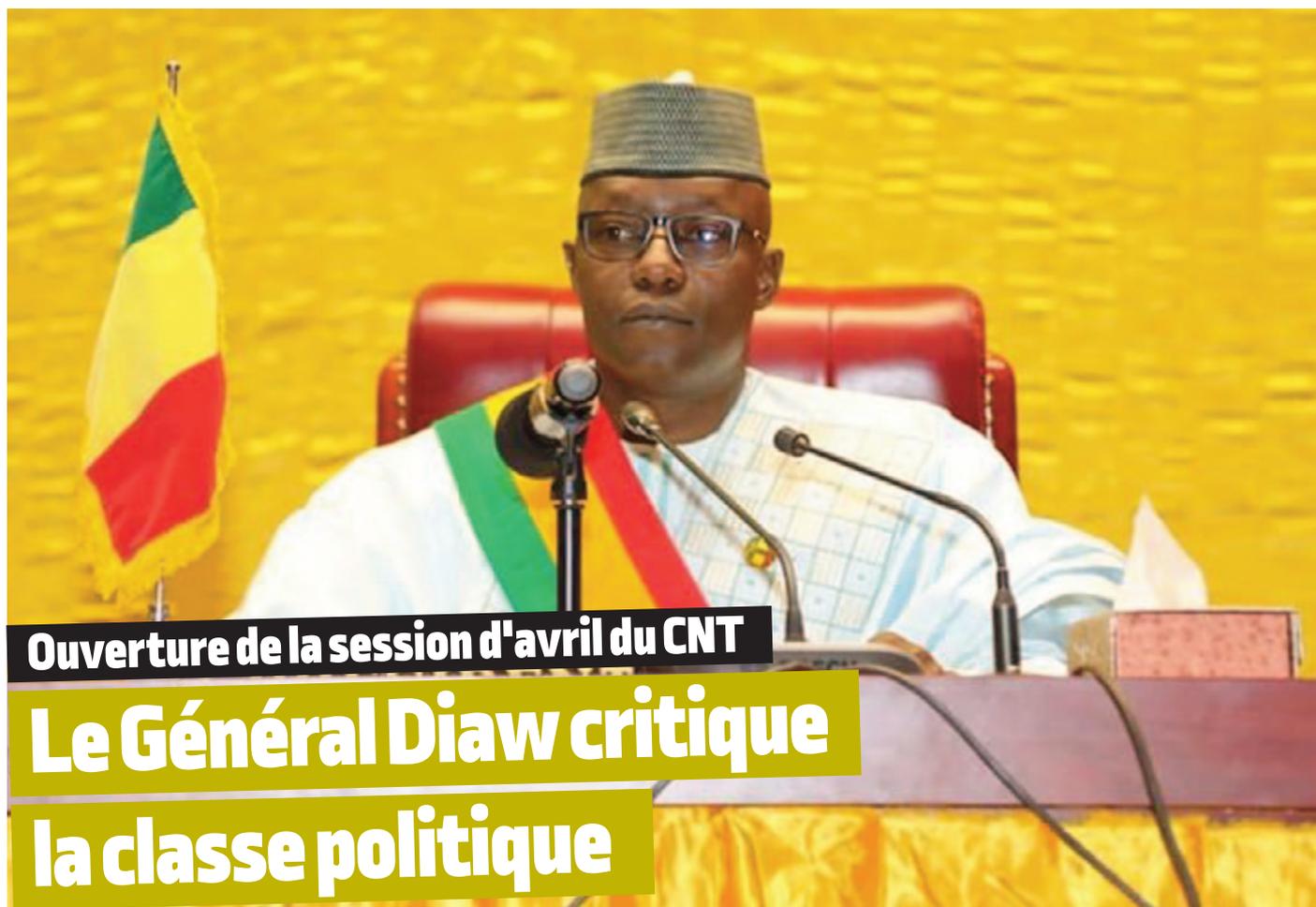
MERCREDI 09 AVRIL 2025

1757

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Ouverture de la session d'avril du CNT

Le Général Diaw critique

la classe politique



Revendications syndicales au Mali : Le Pacte de Stabilité Sociale et de Croissance est-il menacé?



La magistrature malienne face à des défis majeurs : Le cas bouaré Fily Sissoko interpelle



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.9



P.13



P.18



Une /

Ouverture de la session d'avril du CNT : Le Général Diaw critique la classe politique

P.4

Brèves /

La magistrature malienne face à des défis majeurs : Le cas bouaré Fily Sissoko interpellé

P.9

Visite de chantier : Le nouveau siège de la CANAM sort peu à peu de terre

P.9

Primature : Le PCA d'orange mali reçu par le Premier ministre

P.10

Cabinet du Premier ministre : Renforcement des compétences des nouveaux conseillers techniques et chargés de mission

P.10

Niger : Arrestation d'un dirigeant du groupe "Front de libération de l'Azawad"

P.11

Actualité /

Crise diplomatique entre le Mali et l'Algérie : Fermeture mutuelle de l'espace aérien

P.13

Revendications syndicales au Mali : Le Pacte de Stabilité Sociale et de Croissance est-il menacé?

P.15

Politique /

Russie-AES : "Nos pays œuvrent pour combattre ensemble l'impérialisme, le néocolonialisme"

P.18

Edito : Le spectre de la dissolution ou suspension plane sur les partis politiques maliens

P.25

Culture & société /

Nigéria : Un bailleur résilie le bail d'un locataire pour possession de plusieurs voitures

P.28

International /

Droits de douane imposés par les États-Unis : La Chine exprime fermement son opposition à l'abus

P.29

Modernisation chinoise : La promotion de l'ouverture sur l'extérieur

P.31

Le Pen et Netanyahu ensemble : enfin ! Dis-moi qui tu hantes, je te dirais qui tu es !

P.33

Sport /

Renouveau TV Ramadan Foot: Une Victoire Mémorable pour tous

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou Sissoko



Ouverture de la session d'avril du CNT

Le Général Diaw critique la classe politique

Dans un discours solennel et sans concession, le Général Diaw a vivement critiqué les acteurs politiques maliens qu'il accuse de manquer de véritable engagement envers leur pays. Lors de son intervention, il a dénoncé les dérives de certains leaders politiques qui privilégient les intérêts personnels au détriment du bien-être de la nation.

Le Général Diaw a souligné l'importance de servir le Mali de manière désintéressée, dénonçant ceux qui se contentent de beaux discours sans actions concrètes. Il a mis en garde contre les pratiques politiques douteuses, telles que la manipulation via les réseaux sociaux et les contestations stériles des réformes en cours.

Le Président du CNT a également critiqué les soi-disant défenseurs de la transparence qui, selon lui, ne proposent jamais d'alternatives constructives. Il a insisté sur la nécessité de mener des réformes démocratiques sérieuses et de garantir des processus électoraux justes et transparents.

La loi d'habilitation n°2024-038, adoptée par le CNT, a été présentée comme un outil essentiel pour redonner sens et rigueur à la gouvernance au Mali. Le Général Diaw a regretté les interprétations erronées de cette loi par certains leaders politiques, soulignant qu'elle vise à encadrer les actions gouvernementales dans une logique de refondation nationale.

En ce qui concerne les nouvelles taxes sur les services de téléphonie mobile et de mobile money, le Général a affirmé qu'elles ont permis d'améliorer la fourniture d'électricité, un besoin vital pour la population malienne. Il a salué la résilience et le patriotisme des citoyens face à ces mesures, soulignant qu'elles

témoignent du choix courageux des autorités de transition de faire face aux défis internes.

Le discours du Général Malick Diaw s'est articulé autour de l'idée que la construction du Mali doit être l'œuvre des Maliens eux-mêmes, avec le peuple comme boussole et l'autonomie comme horizon. Il a insisté sur l'importance de placer les intérêts nationaux au-dessus des intérêts personnels et de garantir la participation citoyenne dans toutes les décisions de la transition.

Le discours du Général Diaw appelle à une refondation politique et économique profonde au Mali, basée sur la transparence, l'engagement citoyen et le patriotisme. Dans le discours cité, le Général Malick Diaw réaffirme l'engagement

du Conseil National de Transition (CNT) à soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes et à garantir la transparence des processus électoraux à venir. Il souligne l'importance de cette transition comme un moment historique et une opportunité de reconstruction pour le Mali. La session d'avril 2025 sera cruciale, car elle examinera des textes législatifs clés, tels que la loi de finances rectificative, les projets de réforme administrative et les dispositions électorales.

Kadidia Fofana, dans sa réponse au président Diaw, met en avant l'attente du peuple malien envers des actions concrètes plutôt que des discours politiques. Elle souligne le besoin de justice, de restauration de l'honneur du pays et critique l'absence de résultats tangibles

après cinq ans de gouvernance. Elle remet en question le bilan du président Diaw et demande des preuves concrètes des améliorations apportées à la vie quotidienne des Maliens.

Il est évident que le peuple malien aspire à des actions concrètes, à la justice, à l'honneur du pays et à des améliorations tangibles dans leur quotidien. Le discours politique est remis en question et l'accent est mis sur la nécessité de résultats concrets et de transparence dans les processus électoraux. La session d'avril 2025 est perçue comme un moment clé pour la refondation du Mali.

Yacouba Ongoiba



■ Daouda Bakary Kone



Les enjeux se jouent autour du Bassin de Taoudeni... c'est un nouveau Front...Le tout se passe entre le français Totalenergies et l'algérienne Sonatrach sans le Français Bouygues.

Vous êtes chef de partis politiques, vous cherchez le pouvoir au Mali, vous devez produire un communiqué non seulement pour protester contre les hostilités de l'Algérie, mais aussi pour soutenir l'armée nationale de la République du Mali. Toutefois, nous allons noter aussi le contraire pour l'histoire.

Je viens de faire un tour sur les quotidiens Algériens..presque aucun média n'a diffusé les communiqués de nos pays..mais, c'est vous et vos modèles de journalisme qui se cachent derrière une certaine éthique et déontologie (si cela vous arrange) qui passent la journée à publier des niaiseries contre notre pays, le Mali.

■ Les maliens unis pour le Mali



Depuis que j'ai annoncé hier avoir ouvert une enquête sur la gestion foncière à Tiassalé par le maire, je suis déjà inondé par plusieurs dossiers de personnes affirmant être des victimes du défenseur autoproclamé du peuple. Bien entendu, je vais enquêter minutieusement sur toutes ces allégations et appels de détresse. Mon investigation va d'ailleurs aller plus loin, jusqu'à la gestion financière de la mairie de Tiassalé, puisqu'il s'agit de fonds publics. Comme dit le proverbe africain, "on ne grimpe pas sur l'arbre lorsqu'on a le pantalon troué".
Ce qui est vrai, est vrai !



■ Bacary Camara



Éloge à la beauté noire..
Mafouné Camara, belle comme une "nouvelle lune" dans le ciel étoilé du Mandé.

Il n'y a rien de pire que le fait de ne pas s'aimer soi-même. De ne pas s'accepter tel qu'on est. J'imagine bien toute la détresse de nos soeurs et filles qui auraient aimé être autre chose que ce qu'elles sont. Je ne parle pas de caractère, mais d'apparence physique. Je ne pense pas à la taille, mais à la couleur de l'épiderme, à la texture des cheveux.

A Bamako et dans plusieurs villes du pays, beaucoup de femmes ne sont plus heureuses d'avoir une peau noire. Elles se couleraient bien si cela ne dépendait que d'elles- dans un bain d'où elles ressortiraient à jamais débarrassées de toute trace de négritude.

En attendant elles se contentent de moyens de bord pour atteindre leur idéal en matière de beauté « le teint clair » en se décapant rageusement leur peau du visage à grand renfort de cosmétiques le plus souvent cancérigènes.

B.CAMARA, Phénix



■ Nia Dialla Keita



LDC : Le Real Madrid a perdu la bataille et non la guerre
À suivre le retour au Bernabéu dans quelques jours

Saïd Penda Officiel



Annoncé à une conférence à Djibouti, et alors qu'il a manqué le Bureau Politique du parti qu'il préside, Tidjane THIAM ne sera en définitive pas présent dans le pays d'Afrique de l'Est. Selon nos sources, c'est finalement par visioconférence qu'il participera à ce forum. Un changement de dernière minute que ceux qui l'avaient invités ne s'expliquent pas. En effet, jusqu'à samedi, ceux-ci soutenaient que Tidjane THIAM animerait un panel, lundi 07 avril, comme on pouvait le lire dans le programme officiel.

L'absence de Tidjane THIAM au BP de son parti, la plus importante réunion de cette formation depuis son élection contestée à la tête du PDCI en 2023, avait créé un certain malaise et suscité une incompréhension, certains allant jusqu'à assimiler cela à une forme de mépris.

Le Bureau Politique du PDCI du 05 avril 2025 a fixé au 16 avril prochain la tenue de la convention pour désigner le candidat du parti à la prochaine présidentielle, c'est-à-dire dans une dizaine de jours, alors que l'organisation de ce genre de rencontre stratégique nécessite plus de temps. Les candidats à la candidature n'ont que deux jours (entre le 08 et le 10 avril) pour déposer leur candidature. Selon des observateurs, cet agenda précipité semble avoir été dictée par une décision de justice attendue le 24 avril 2025, qui pourrait remettre en cause l'élection de Tidjane THIAM à la présidence du PDCI, compromettant du même coup sa désignation comme candidat à la présidentielle d'octobre.

Dès la fin du Bureau Politique, son challenger au sein du PDCI, Jean-Louis BILLON, a déclaré que le parti "n'a pas tenu de congrès depuis plus de dix ans", contestant donc lui-aussi, publiquement, l'élection de Tidjane THIAM à la tête du PDCI et son éventuelle nomination comme candidat du parti à la prochaine présidentielle.

Le PDCI s'enlise donc dans la crise, réduisant encore un peu plus ses chances -déjà très mince- de remporter la prochaine présidentielle.

Ce qui est vrai, est vrai !



Affaire KOMÉ Bakary

Les gens confondent inculpation et culpabilité. Quelle tristesse ! Je suis cependant certain que le député, lui, connaît bien la différence,

mais puisqu'il est dans son propre agenda de récupération, le populiste continue dans la manipulation.

Tous ceux qui veulent discréditer nos institutions me trouveront sur leur chemin. On peut s'en prendre à un juge ou même à plusieurs juges, et je l'ai déjà fait en apportant publiquement les preuves de mes accusations contre des juges, mais on n'a pas le droit de dénigrer l'institution judiciaire pour des raisons purement politiciennes.

Insha'a Allah, je publie, ce week-end, une chronique sur la dernière déclaration de l'église catholique et, après, je vais donner toutes les informations sur cette inculpation de KOMÉ Bakary, en 2012 et non en 2015, comme l'a affirmé le député opposant manipulateur.

Ce qui est vrai, est vrai !



Tiemoko Antoine Assale Officiel

1j · 0

La 1ère inculpation de Komé pour faux et usage de faux date de 2015. 10 ans d'attente du procès avec émotion et sérénité.

Tidjane THIAM est absent du 18^e Bureau Politique du PDCI qui s'est ouvert ce samedi à Yamoussoukro. Il évoque des raisons de force majeures, qui l'empêcheraient de prendre part à une réunion qu'il a lui-même convoqué et dont il a fixé la date depuis plusieurs semaines.

Un membre du BP du PDCI, avec qui nous sommes entretenus, qualifie cette absence de "mépris inacceptable pour le parti et ses militants".

Rappelons que cette réunion, prévue pour programmer la convention qui désignera le candidat du parti à la présidentielle d'octobre 2025, se tient alors qu'une décision de justice, attendue prochainement, pourrait remettre en cause l'élection de M. THIAM à la présidence du PDCI, ainsi que tous les actes posés depuis. Toutes les structures qu'il a nommées de même que le Bureau Politique de ce jour et les décisions qui en dériveraient seraient donc frappées de nullité.

Ce qui est vrai, est vrai !



■ Issiaka Tamboura



Selon mes informations, de la prison pour femmes de Bollé où sa santé s'est détériorée ces derniers temps, l'ancienne ministre Mme Bouaré Fily Sissoko a été admise aux urgences de l'hôpital du Mali à Missabougou. Poursuivie dans l'affaire "avion présidentiel et équipements militaires", elle a vu sa demande de mise en liberté provisoire se faire refuser en fin de la semaine dernière.



Tensions Bamako/Alger : jusqu'ici l'Union africaine n'a pas daigné produire un communiqué pour aborder le sujet entre les deux pays voisins. Dommage !



■ Le Soft



Quelques jours après la destruction du drone malien par les autorités algériennes à la frontière entre les deux pays, suivie du passe d'armes par voie de communiqués, la tension monte à Bamako.



■ Malick Konate



Crise diplomatique : En guise de réciprocité, le #Mali a décidé de fermer son espace aérien à tous les aéronefs civils et militaires, qu'ils soient en partance pour l'Algérie ou en provenance de ce pays, à compter du lundi 7 avril 2025, et ce, jusqu'à nouvel ordre. #Bèki_Takè #AES #Alger



La magistrature malienne face à des défis majeurs : Le cas bouaré Fily Sissoko interpelle



La magistrature malienne est de nouveau au centre des débats en raison de l'écart entre ses actions et les efforts visant à harmoniser la politique pénale avec les normes universelles. Récemment, l'ancienne ministre de l'économie et des finances s'est vue refuser une fois de plus sa demande de liberté provisoire. Malgré ses multiples requêtes, y compris celles pour une libération sous caution, elle espérait cette fois-ci obtenir une réponse favorable en raison de son état de santé précaire. Cependant, la Cour suprême a maintenu sa décision de la maintenir en détention à Bolé, où les conditions inhumaines ont probablement contribué à aggraver son état de santé, selon plusieurs témoins oculaires.

Cette situation met en lumière une tendance préoccupante où les avancées du système judiciaire sont ignorées et où des pratiques dépassées persistent. La rigidité des magistrats contraste avec les principes modernes, transformant la détention en norme et la liberté en exception. L'affaire de dame Fily Sissoko n'est que la partie visible de l'iceberg d'un recul judiciaire qui compromet les valeurs traditionnelles de la justice malienne. La récente tragédie carcérale impliquant Soumeylou B. Maïga n'a pas suffi à enrayer cette dérive inhumaine et impitoyable. Cette situation soulève des interrogations sur le respect des droits fondamentaux des détenus, la dignité humaine et l'équité dans le système judiciaire malien. Il est impératif de prendre des mesures pour réformer en profondeur le système pénal et garantir le respect des normes internationales en matière de détention et de procédure judiciaire.

La rédaction

Visite de chantier : Le nouveau siège de la CANAM sort peu à peu de terre



Ce mardi 08 avril 2025, le Président du Conseil d'Administration de la CANAM et la Direction Générale ont effectué une visite de chantier du nouveau siège de la CANAM, dis à ACI 2000.

C'était en présence du Directeur Général de l'AGETIER M. COULIBALY Zana, le Directeur Général de la CEPRIS M. CAMARA Boullagui, les membres du Cabinet d'architecture SPAD, les membres du bureau de contrôle technique ALPAGE et quelques agents de la CANAM.

L'objectif de cette visite était de voir l'état d'avancement des travaux de construction du nouveau siège de la CANAM, conformément à une recommandation du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général de l'AGETIER a salué l'initiative et a remercié le PCA et la Direction GÉNÉRALE de la CANAM pour leur engagement vis à vis du projet.

Il a ensuite donné la parole à l'équipe technique pour la présentation architecturale .

Le joyau architectural du nouveau site comprend: 231 bureaux (ordinaire, paysage et direction ; 240 parkings véhicules et 110 parkings motos; d'un sous- sol de 2082m2;

d'un rez de chaussée de 3 étages ; des services de garderie, cantine et appartements prévus ;

d'un espace de détente, café et lecture.

Quant au PCA, M.Oud BABY, il s'est dit heureux de voir l'avancement des travaux du lot 01 qui est d'environ à 62% pour 64% de délai consommé.

Il a rappelé qu'il a été instruit au Conseil d'Administration d'inscrire un point relatif au suivi de l'état d'avancement des travaux de construction du siège .

M. BABY a insisté sur le respect du délai de la fin des travaux et la qualité des matériaux pour garantir la durabilité et la résistance du siège pendant de nombreuses années.

SERCOM/CAM

Cabinet du Premier ministre : Renforcement des compétences des nouveaux conseillers techniques et chargés de mission



Le Ministre Directeur de Cabinet du Premier ministre, Mahamadou Touré, a présidé le lundi 7 avril 2025 la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation par les pairs des nouveaux conseillers techniques et chargés de mission du Cabinet du Premier ministre. Cet événement marque une étape importante dans le renforcement des compétences des collaborateurs du Cabinet, en mettant l'accent sur des aspects essentiels tels que les règles et procédures de travail, l'éthique et la déontologie de l'agent public.

L'objectif principal de cet atelier est de fournir aux participants les outils nécessaires pour exceller dans leurs fonctions au sein du Cabinet du Premier ministre. Parmi les thèmes abordés figurent l'organisation et les modalités de fonctionnement du Cabinet, l'éthique et la déontologie, les règles et procédures gouvernementales, le Plan d'Action du Gouvernement, la gestion du courrier, et bien d'autres aspects pratiques de leur travail au quotidien.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Directeur de Cabinet a souligné l'importance de cette session de formation en tant qu'opportunité précieuse pour les participants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice efficace de leurs responsabilités. Il a encouragé chacun à tirer pleinement parti de cette occasion d'apprentissage et de partage d'expériences, soulignant ainsi l'importance de la formation par les pairs pour favoriser une dynamique d'apprentissage mutuel au sein de l'équipe. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de renforcement de la culture administrative et de la professionnalisation des agents publics, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services offerts par le Cabinet du Premier ministre. La formation par les pairs apparaît comme un moyen efficace de favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs tout en valorisant l'expérience des anciens, dans un esprit de collaboration et de transmission des savoirs.

Cet atelier de formation par les pairs représente une étape cruciale dans le développement des compétences des conseillers techniques et chargés de mission du Cabinet du Premier ministre, visant à garantir une administration efficace et transparente au service du pays et de ses citoyens.

Fatou Sissoko

Primature : Le PCA d'Orange Mali reçu par le Premier ministre



Le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a reçu en audience ce mardi 8 avril le Président du Conseil d'Administration d'Orange Mali, M. Sékou Dramé.

Lors de cette visite de courtoisie, M. Dramé a saisi l'occasion pour remercier le Chef du Gouvernement pour la confiance accordée à Orange Mali dans le cadre de la délégation de service public. Il a exprimé sa reconnaissance pour les efforts consentis et a réaffirmé l'engagement de son groupe à poursuivre les investissements afin d'améliorer la qualité des services et les hisser aux standards internationaux. Il a également salué l'implication du Directeur Général d'Orange Mali, Aboubacar Sadikh Diop et de ses équipes. Par ailleurs, M. Dramé a réitéré l'engagement d'Orange aux côtés du Mali, notamment à travers des actions concrètes de responsabilité sociétale, et a exprimé sa fierté de contribuer au développement du pays.

En réponse, le Premier ministre a salué la démarche du Président du Conseil d'administration et a exprimé sa satisfaction quant à l'accompagnement d'Orange Mali. Il a particulièrement apprécié la disponibilité de l'entreprise et ses actes de solidarité envers le peuple malien.

La rencontre s'est tenue en présence du ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alhamdou Ag Ilyène.

CCRP



Niger : Arrestation d'un dirigeant du groupe "Front de libération de l'Azawad"

Un des leaders du mouvement rebelle "Front de libération de l'Azawad" (FLA), Inkinane Ag Attaher, reconnu pour son soutien affirmé à l'Ukraine, a été appréhendé dans le sud du Niger. Cette information a été confirmée par des sources locales et des responsables des forces de sécurité.

L'arrestation a eu lieu entre la région de Dosso et la ville de Birnin Konni, près de la frontière avec le Nigeria. Selon une source au sein des services de sécurité nigériens, lors de son arrestation, Inkinane Ag Attaher était en possession de deux passeports, l'un nigérien et l'autre malien, soulevant ainsi des interrogations quant à ses activités transfrontalières.

Inkinane Ag Attaher est connu pour ses publications sur le réseau social

X en soutien à l'Ukraine, ce qui pourrait expliquer son intérêt pour les affaires internationales. Bamako, la capitale du Mali, envisage de demander son extradition, laissant entrevoir une possible collaboration entre les autorités des deux pays pour traiter cette affaire.

Parallèlement, le 17 janvier, cinq combattants du FLA se sont rendus aux Forces armées maliennes dans la région de Tombouctou, révélant des signes de division au sein du groupe rebelle. De plus, les Forces armées maliennes ont mené une opération le 22 mars contre un rassemblement de combattants du FLA au nord de Niafouké, neutralisant 15 séparatistes selon l'état-major.

Cette arrestation soulève des interrogations sur les liens entre le FLA, les activités rebelles au Mali et la situation géopolitique régionale. Les autorités restent vigilantes quant à l'évolution de la situation et aux possibles répercussions de cet événement sur la stabilité de la région.

Arouna Sidibé



www.malikile.com

COMMUNIQUÉ INPS



“

La direction générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les retraités maliens bénéficiant d'une pension inférieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) de l'arrêt définitif des paiements des pensions à la caisse le 31 mars 2025.

Afin d'éviter d'éventuelles perturbations dans le paiement des pensions, les pensionnés concernés sont priés de fournir au plus tard le 04 avril 2025 dans leurs lieux de paiement habituels :

- **un relevé d'identité bancaire (RIB) pour ceux qui souhaiteraient être payés à la banque,**
- **ou une fiche d'identification délivrée par un opérateur mobile pour ceux qui souhaiteraient être payés par mobile paiement.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

”

Bamako, le 19 mars 2025
La Direction Générale

Crise diplomatique entre le Mali et l'Algérie : Fermeture mutuelle de l'espace aérien



Une crise diplomatique majeure secoue actuellement les relations entre le Mali et l'Algérie, marquée par une série de mesures de rétorsion qui pourraient avoir un impact significatif sur les échanges entre les deux pays.

Tout a commencé lorsque l'Algérie a décidé de fermer son espace aérien à tout avion malien, une décision unilatérale qui a pris de court les autorités maliennes. En réponse, Bamako a annoncé la fermeture immédiate de son propre espace aérien à tous les aéronefs en provenance ou à destination de l'Algérie, à partir du lundi 07 avril 2025.

Cette escalade de tensions a été qualifiée d'inélegante et hostile par de nombreux ob-

servateurs de la région, notamment en raison du contexte de tension sécuritaire croissante au Sahel. Les autorités maliennes ont clairement exprimé leur agacement face à ce qu'elles perçoivent comme une complicité tacite entre Alger et certains groupes armés opérant au Nord du Mali.

La fermeture des espaces aériens n'est pas la seule conséquence de cette crise. Le Burkina Faso et le Niger, partenaires stratégiques du Mali au sein de la Confédération des États du Sahel, ont décidé de rappeler leurs ambassadeurs en poste à Alger, marquant ainsi un front uni face à ce qu'ils considèrent comme une ingérence permanente de l'Algérie dans les affaires internes de la région.

Cette réaction concertée témoigne d'un réalignement géopolitique en cours, où les pays de la région cherchent à défendre leurs intérêts communs et à préserver leur souveraineté face à des pressions extérieures.

Les conséquences de cette crise sont déjà palpables, avec l'annulation de plusieurs vols commerciaux qui perturbent les échanges économiques, les dessertes régionales et les liaisons diplomatiques entre les deux pays.

Il est à craindre que cette escalade ne conduise à une détérioration durable des relations bilatérales entre le Mali et l'Algérie, mettant en péril la stabilité et la coopération dans la région du Sahel. Les prochains développements dans cette affaire seront à suivre.



de près, alors que les tensions restent vives et que les enjeux géopolitiques continuent de peser lourdement sur les relations entre ces deux pays voisins. La situation évoquée dans votre requête soulève des enjeux importants en termes de relations internationales et de géopolitique dans la région du Sahel. En effet, la fermeture potentielle des espaces aériens

entre le Mali et l'Algérie pourrait avoir des répercussions significatives sur les populations civiles des deux pays, notamment sur les commerçants, les étudiants et les familles qui dépendent des liaisons aériennes pour diverses raisons.

Le silence des autorités algériennes après leur premier communiqué suscite des interroga-

tions quant à leurs intentions réelles. Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un avertissement ou d'une stratégie délibérée d'isolement envers les pays de l'Association des États du Sahel (AES). De son côté, le Mali affiche une position ferme vis-à-vis de cette situation, affirmant sa volonté de ne pas se plier aux pressions d'un voisin qu'il estime avoir joué un rôle ambigu par le passé.

Cette crise aérienne met en lumière des divergences profondes entre les deux pays en matière de sécurité, de souveraineté et de relations internationales. Tandis que le Mali, le Burkina Faso et le Niger renforcent leur coopération au sein de l'ASE, l'Algérie semble adopter une posture plus isolée, ce qui pourrait bouleverser l'équilibre géopolitique de la région.

Des acteurs régionaux tels que la CEDEAO pourraient tenter une médiation, mais leur influence sur les pays de l'ASE reste incertaine, compte tenu de l'affirmation croissante de la souveraineté nationale. D'autres pays extérieurs à la région, tels que la Russie, la Turquie ou les Émirats Arabes Unis, pourraient jouer un rôle de médiateurs dans ce conflit.

Mohamed N'Diaye



Revendications syndicales au Mali: Le Pacte de Stabilité Sociale et de Croissance est-il menacé?



Depuis sa signature en août 2023, le Pacte de Stabilité Sociale et de Croissance est confronté à une série de défis sans précédent, notamment en raison des menaces de grèves émises par le Syndicat National des Banques, Assurances, Etablissements Financiers, Microfinances, Entreprises Pétrolières et Commerces du Mali (SYNABEF). Les revendications du SYNABEF mettent en péril l'équilibre social et la croissance écono-

mique prévus par ce pacte, signé il y a moins de deux ans.

Le SYNABEF a déposé un préavis de grève de 72 heures renouvelable en 120 heures, prévoyant un déclenchement de la grève si ses 15 revendications ne sont pas satisfaites d'ici le 17 avril. Parmi ces revendications figurent la relaxe et l'abandon des poursuites pour deux employés d'Ecobank Mali incarcérés pour des

accusations de malversation financière liées à la Société Énergie du Mali (EDM-SA). Le syndicat demande également la réintégration des travailleurs licenciés à UBIPHARM en décembre 2023, ainsi que la finalisation et la signature de conventions collectives pour différents secteurs.

Le Secrétaire général du SYNABEF, Hamadoun Bah, exige également la réintégration immé-

diate de plusieurs travailleurs licenciés par des sociétés telles que PETRO, Baraka Petroleum, SANKE, Shell Tabakoto, entre autres. Le syndicat réclame le respect du Code du Travail et des conventions collectives par plusieurs entreprises pétrolières, soulignant l'importance de la régularisation des conditions de travail et des salaires des employés.

En somme, les revendications du SYNABEF mettent en lumière les tensions croissantes entre les travailleurs et les entreprises au Mali, mettant en danger la stabilité sociale et la croissance économique prévues par le Pacte de Stabilité Sociale et de Croissance. Il est crucial de trouver un terrain d'entente pour éviter une escalade des conflits sociaux et promouvoir un dialogue constructif entre toutes les parties concernées. La situation décrite concerne des revendications et des préavis de grève émis par le Syndicat national de

l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNESUP) et le Syndicat national des banques, établissements financiers et assurances du Burkina Faso (SYNABEF). Ces revendications portent notamment sur le respect du Décret N°148 PG-RM du 22 novembre 1971 concernant la gestion et le financement du fonds social dans les entreprises, ainsi que sur le paiement intégral des arriérés des enseignants non permanents.

Le SYNABEF envisage une grève de 72 heures reconductible à 120 heures sur l'ensemble du territoire national en raison du non-respect de ses demandes, tandis que le SNESUP a décidé d'observer une grève de 144 heures du lundi 7 au samedi 12 avril 2025, suite à l'absence de conciliation de la part du ministère du Travail et de la Fonction publique. Le SNESUP juge les paiements symboliques effectués jusqu'à présent comme insuffisants et demande le paie-

ment complet des arriérés des enseignants non permanents.

Le communiqué rendu public le 5 avril 2025 par le CEN-SNESUP indique que l'appel à la grève sera maintenu tant que les revendications ne seront pas satisfaites. Ces revendications sont considérées comme essentielles pour soutenir les activités d'enseignement et de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur.

Ces mouvements sociaux sont le résultat de tensions persistantes entre les syndicats et les autorités gouvernementales, et qu'ils soulignent l'importance des négociations et du dialogue social pour parvenir à des solutions mutuellement acceptables.

Mohamed N'Diaye





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Russie-AES: “Nos pays œuvrent pour combattre ensemble l’impérialisme, le néocolonialisme”



Coopération sécuritaire, aide de Moscou à la création de l’industrie militaire de l’AES, continuité des consultations AES-Russie, retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso de l’OIF: le ministre malien des Affaires étrangères a accordé une interview à Sputnik. Nous publions l’intégralité de l’entretien.

Sputnik: Votre Excellence, Monsieur Abdoulaye Diop, bonjour, et merci d’avoir accepté de donner cette interview. La visite des trois ministres des Affaires étrangères de l’AES, c’est une première en Russie. Si vous pouvez nous donner plus de détails sur les sujets qui ont été abordés avec la partie russe, sur quoi vous êtes convenus?

Abdoulaye Diop: Merci, nous sommes ici à Moscou avec nos collègues, les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, mais aussi celui du Niger, à l’invitation de notre homologue russe, Sergueï Lavrov, dans le cadre de consultations entre la Confédération des États du Sahel, d’une part, et la Russie, dans ce format confédéral. Vous savez que chacun de nos pays entretient déjà des relations bilatérales avec la Russie, mais nous voudrions franchir un autre cap en essayant d’établir nos relations de partenariat, dans ce cadre en particulier, pour avoir des consultations politiques. Je me réjouis que nous ayons pu avoir cette opportunité, d’avoir ce dialogue ouvert avec notre collègue de la Russie.

Dans ce cadre-là, il est apparu un certain nombre de paramètres importants pour nous. D’abord, les consultations ont démontré que la Russie et les pays de l’AES partagent une vision commune de leur engagement au plan international, un engagement basé sur le respect de la souveraineté de nos pays, le respect des choix souverains de nos pays, mais aussi la prise en compte des intérêts de nos populations, basé sur le fait aussi que nos pays œuvrent au plan international pour faire en sorte que leur voix soit entendue pour combattre ensemble l’impérialisme, le néocolonialisme, l’assujettissement de nos pays, l’instrumentalisation des droits de l’homme, un certain nombre de questions sur lesquelles nous nous battons, le rejet de l’ingérence dans les af-

fares intérieures des pays. Donc, c'est dire que sur le plan international, nous avons des principes et des valeurs que nous partageons.

Mais au-delà de ça, nous avons aussi voulu, dans le cadre de ces consultations, bâtir avec la Russie un partenariat stratégique avec l'AES pour nous permettre de travailler ensemble pour faire avancer notre agenda, d'abord sur la question de paix et de sécurité, qui est vraiment la question essentielle, qui a même été à l'origine de la création de la Confédération des États du Sahel, c'est-à-dire pour faire face aux défis et à la menace sécuritaire, domaine dans lequel la Russie a une expérience, il y a des capacités avérées que nous avons pu enregistrer au plan bilatéral, mais nous souhaitons maintenant que la Russie accompagne le dispositif de la Confédération à travers le soutien aux opérations militaires conjointes que nous engageons sur le terrain et plus tard avec comme objectif d'arriver à mettre en place une force unifiée de l'AES pour contenir cette menace sécuritaire. Mais aussi, nous avons voulu renforcer notre collaboration sur le plan diplomatique qui est aussi un deuxième volet de la

Confédération, c'est de permettre à nos pays de parler d'une seule voix sur la scène internationale.

La Russie a besoin de nos pays, nous avons besoin de la Russie en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies qui n'a pas hésité dans le passé aussi à apporter son appui à nos pays chaque fois que nous avons été victimes d'actions injustes sur le plan international et nos pays aussi œuvrent à soutenir la Russie chaque fois qu'elle le sollicite pour pouvoir lui apporter un soutien politique.

Donc le troisième volet, c'est sur la question du développement. L'AES en tant qu'entité évolue pour renforcer l'intégration économique, rapprocher nos populations, mettre en place des projets structurants, des chemins de fer, des infrastructures routières, des projets énergétiques, des projets dans le domaine agricole, l'exploitation aussi de nos ressources minières. Donc il y a un certain nombre de projets structurants, y compris la mise en place d'une banque d'investissement qui permettra

de générer des ressources propres pour financer les besoins de développement et de transformation de nos pays.

Donc sur l'ensemble de ces questions, nous pouvons dire que nous avons eu des échanges très francs, très ouverts. Nous avons pu enregistrer un engagement très fort de la Russie de continuer à travailler avec nous et de renforcer sa collaboration au plan multilatéral sur ces questions. Nous sommes aussi convenus d'institutionnaliser ce mécanisme de consultation, de se voir au moins une fois dans l'année et de façon alternative en Russie et dans l'espace AES.

Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir la prochaine réunion au début de l'année prochaine dans l'espace AES. D'ici là, un mécanisme de suivi est mis en place. Nous pensons que c'est un pas important pour nos pays qui va dans le sens de la consolidation de nos liens, mais aussi c'est la reconnaissance progressive par beaucoup d'acteurs bilatéraux et multilatéraux de la réalité géopolitique que constitue aujourd'hui l'AES en tant qu'acteur



important pour pouvoir travailler à satisfaire les intérêts de nos populations.

Sputnik: Est-ce qu'un sommet AES-Russie est prévu dans le futur proche?

Abdoulaye Diop: Ce n'est pas quelque chose qui est à priori exclu, nous n'avons pas ouvertement discuté de cette question, mais le mécanisme

est là, en fonction des orientations de nos chefs d'État, il est possible que nous arrivions à ce niveau, mais d'ores et déjà je peux dire que son Excellence le Président Vladimir Poutine comme nos chefs d'État, son Excellence le Président le Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Faso, le Général d'Armée, le Président de la République du Niger Abdourahamane Tchiani, comme son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, chef de l'État du Mali, ont beaucoup de choses en commun, ont vraiment une vision partagée des préoccupations de nos pays, et ils se consultent régulièrement, et je n'exclus pas qu'un jour ils décident de se retrouver dans ce cadre, ou en tout cas dans un cadre plus pertinent, pour pouvoir maintenir ce dialogue politique, et renforcer surtout la solidarité et le travail en commun.

Nous, ministres, avec notre collègue Sergueï Lavrov, nous allons continuer cette animation politique, cette consultation, nos ambassadeurs ici, comme les ambassadeurs de Russie dans nos capitales, vont continuer aussi à animer ce travail, à se concerter pour pouvoir obtenir des résultats concrets, au bénéfice de nos populations, et dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant avec la Russie.

Sputnik: Les trois pays travaillent pour une autonomie dans le secteur d'armement, le Mali a annoncé la mise en place d'une industrie militaire d'armement, le Burkina se lance dans la production de drones de surveillance, alors vu le fait que la Russie est un partenaire stratégique des trois pays dans le domaine militaire, est-ce que Moscou offre une assistance à cet égard?

Abdoulaye Diop: Nous travaillons déjà avec la Russie sur plusieurs projets, vous savez que ce soit dans le domaine sécuritaire comme dans le domaine de la diplomatie ou sur le plan économique, nos pays souhaitent renforcer nos capacités, développer une autonomie, pour que nous sortions des schémas de dépendance.

Dans ce cadre, nous savons que l'acquisition d'équipements militaires va être un besoin, un besoin de plus en plus croissant, et que nos pays ne vont pas rester dans une dynamique d'aller juste continuer à importer des équipements militaires.

Donc il est important qu'avec le partenaire russe qui n'est pas d'ailleurs opposé à ça, le transfert de technologie, le renforcement de nos capacités de transformation, que nous envisageons ensemble, comme vous l'avez dit, au Mali, le Président Goïta à l'ambition de développer une industrie militaire dans notre pays. Au niveau de l'espace AES aussi, il y a une volonté de mettre en place aussi des capacités de transformation.

Nous pensons que ceci va dans la bonne direction, d'essayer de faire en sorte qu'avec le partenaire russe qui a une technologie, une expérience avérée, que, en conjonction avec les entreprises et l'État russe, que nous puissions aussi créer des capacités militaires, une industrie militaire dans l'espace AES, qui va diminuer notre dépendance par rapport aux importations d'équipements militaires, mais qui va aussi en même temps créer des emplois pour nos pays, et renforcer notre vision d'aller



vers une industrialisation de nos pays, et la transformation structurelle de nos économies.

Sputnik: En février dernier, les experts de l'AES ont discuté d'une politique commune en matière de visa, quand pourrait-elle être mise en œuvre, et aussi je voulais demander si le passeport AES est accepté par la Russie ou pas?

Abdoulaye Diop: Toutes ces questions rentrent dans ce que nous appelons notre volonté de renforcer la libre circulation de nos citoyens dans notre espace. Nous réfléchissons également à comment nous pouvons faciliter la circulation aussi des visiteurs, des touristes et des partenaires dans notre espace.

La question des visas est une initiative de nos chefs d'État, nos experts ont analysé la question, ont fait des propositions pour pouvoir développer ce concept. Aujourd'hui la question est sur la table de nos ministres, qui travaillent pour pouvoir matérialiser cette volonté. C'est un projet qui est en cours.

En ce qui concerne le passeport AES, il n'y a pas que le passeport, il y a le passeport, il y a aussi la carte d'identité biométrique AES qui doit permettre à nos citoyens de circuler dans cet environnement sécuritaire assez complexe, pour pouvoir renforcer les moyens biométriques de contrôle.

Le passeport lui-même a été adopté en janvier par nos trois pays, le Burkina, le Mali et le Niger, pour pouvoir faciliter la circulation de nos concitoyens. Naturellement ce passeport, sur le plan technique, contient des normes et des spécifications techniques qui vont même au-delà de ce qui est normalement demandé par l'OACI, l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Et nos pays ont la volonté de pouvoir mettre à disposition de nos concitoyens un document sécurisé et fiable de ce point de vue, il n'y a pas de problème. Quand le passeport a été émis, il a aussi obéi aux différentes procédures de notification. D'abord, à l'OACI qui est l'Organisation de l'aviation civile internationale qui est basée au Canada. Une notification lui a été faite avec la transmission des différentes spécifications techniques, et aussi la transmission des spécimens physiques de ce passeport d'abord pour le passeport ordinaire.

Ensuite cette même notification a été faite à tous les États concernés pour qu'ils prennent note de cela. Quelques jours plus tard nous avons fait d'abord pour le passeport ordinaire et ensuite nous avons émis un passeport diplomatique et un passeport de service qui ont suivi le même cheminement de communication des spécifications techniques, mais aussi des transmissions des spécimens physiques à l'OACI et à tous les États concernés.

Naturellement, les États ont différentes procédures pour pouvoir traiter ces passeports et les insérer dans leur système. Certains sont à des stades avancés, d'autres ont leur propre système. A ce jour nous n'avons enregistré aucun rejet par aucun pays de ce passeport. Il ne peut en être puisque tous les États doivent juste obéir à un certain nombre de spécifications techniques qui sont observées. Mais le délai de traitement peut varier d'un pays à l'autre. La base que vous avez suivi sur le système international par rapport à la reconnaissance ou pas du passeport AES n'a pas lieu d'être.

Beaucoup de pays progressivement acceptent l'utilisation de ce passeport. Nous sommes certains que progressivement dans les jours qui viennent ce passeport va pouvoir être utilisé par nos concitoyens pour leurs déplacements à travers le monde. Mais je vous assure que ce passeport répond aux normes les plus élevées de sécurité et de fiabilité.

Sputnik: Récemment les trois pays ont introduit un droit de douane de 0,5% sur les marchandises importées des pays tiers pour utiliser les ressources générées à financer le fonctionnement des organes de l'AES. Comment et par qui ces ressources seront-elles gérées?

Abdoulaye Diop: La question de ce qu'on appelle le prélèvement confédéral n'est pas une question nouvelle en tant que telle. Peut-être pour la Confédération, l'utilisation de 0,5% de taxes sur les importations, le même mécanisme a été utilisé par la CEDEAO, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pour son financement.

Aujourd'hui que nos pays ne sont plus membres de la CEDEAO, nous avons mis en place un prélèvement confédéral qui permet de prélever les mêmes ressources, mais cette fois-

ci dirigées pour pouvoir financer la Confédération des États du Sahel: d'abord son fonctionnement et ensuite le financement de certaines de ses institutions, comme la banque d'investissements, mais également un certain nombre de projets structurants. Ce prélèvement s'inscrit dans la vision de nos chefs d'État de faire en sorte que les structures, les organisations que nous établissons, nous ne les établissons pas pour pouvoir demander aux partenaires extérieurs de les financer, ce qui en définitive les autorise à contrôler nos organisations et de dicter leur agenda.

Il faut compter sur nous-mêmes, il faut que nous arrivions nous-mêmes à dégager prioritairement les ressources nécessaires pour financer nos organisations. Ceci ne veut pas dire que l'AES en tant que structure n'aura pas à travailler, avec certains partenaires par rapport à certains projets, leur financement, mais nous le ferons de manière à ne pas être dépendants de ces financements extérieurs et ne pas surtout permettre que ces financements autorisent d'autres acteurs à prendre le contrôle de nos ordres. Donc la question sera entre nos mains.

C'est vous dire en résumé que la question du prélèvement n'est pas une question nouvelle. C'est juste que le prélèvement, les ressources qui sont générées sont redirigées maintenant vers l'AES.

Sputnik: Et pensez-vous prendre d'autres mesures en termes de politique fiscale dans l'AES?

Abdoulaye Diop: Je ne suis pas nécessairement responsable de ces questions, mais ce que je peux dire c'est que du point de vue du principe, nos pays et nos concitoyens doivent être prêts à assumer aussi des responsabilités financières plus grandes.

Aujourd'hui, le système international lui-même fait face à un certain nombre de défis qui font qu'à cause des guerres, des tensions ou des considérations géopolitiques, les ressources pour le financement du développement ou de l'action humanitaire deviennent de plus en plus rares. Il appartiendra à nos pays de pouvoir identifier des sources innovantes de financement ou de mobiliser davantage de ressources internes dans nos pays pour faire



face à ces responsabilités. Donc ça doit être une approche systémique par rapport au financement du développement dans nos pays.

Sputnik: Les pays de l'AES se sont retirés de l'OIF récemment. Est-ce qu'on peut dire qu'il s'agit d'une rupture culturelle avec la France?

Abdoulaye Diop: Une rupture culturelle, c'est trop dire. Entre la France et nos pays, il y a des liens historiques, même si cela a été fait dans des circonstances qui ne nous font pas nécessairement honneur parce que c'est lié à la colonisation ou à un certain nombre de situations historiques que nous ne devons pas nier.

Maintenant, le fait de parler français pour nos pays, c'est un héritage colonial. C'est un héritage colonial, mais l'OIF est une organisation internationale de la francophonie qui a été créée en 1970, c'est une organisation politique entre les pays qui ont le français en partage. Il y a même des pays qui parlent à peine fran-

çais, qui sont membres de l'OIF.

Nos pays, en décidant de quitter cette organisation, n'ont pas décidé de se couper d'un lien avec les pays qui ont le français en partage, mais de se sortir d'une organisation qui est sous l'influence d'un pays en particulier qui promeut cette langue. Nos pays n'ont pas comme objectif de perpétuer cet héritage colonial.

Deuxièmement, la raison principale qui a motivé le retrait de nos pays, c'est le fait que cette organisation, comme chaque organisation qui a ses principes, nos pays ont été suspendus, c'est vrai, pour cause de rupture de l'ordre constitutionnel. Ce sont dans les textes de l'organisation, nous ne nions pas cet état de fait.

Ce que nous dénonçons, c'est le fait que dans l'organisation, on fait une politique de deux poids, deux mesures: face aux mêmes situations, dans les mêmes pays, le traitement est

différent en fonction du fait que tel pays ait un rapport apaisé ou tendu avec la France. Je crois que c'est ce qui est inacceptable. Nous ne pouvons pas être dans une organisation, nous ne pouvons pas payer nos cotisations, et que quand il y a des situations, nos trois pays soient traités différemment, je ne souhaite pas que les mesures restrictives soient prises aussi contre tel ou tel pays. Par principe, nous sommes contre les sanctions, mais si cela doit se faire, il faut le faire de façon équilibrée.

Nous ne pouvons pas être dans une organisation et être traités différemment, surtout sur la base de considérations politiques ou géopolitiques, ou parce que ces décisions sont téléguidées par un pays qui a des tensions ou des difficultés avec nous.

Ce sont ces questions que nous avons dénoncées. Naturellement, nos pays, comme je l'ai indiqué hier, parlaient le français avant la

création de l'OIF, et certainement vont continuer à parler le français en tant qu'héritage colonial. Pour nos pays, comme le Mali, avec notre nouvelle constitution, le français est une langue de travail, c'est un outil dont nous avons besoin, mais nos langues nationales ont maintenant le statut de langue officielle.

Pour nous, ce qui est important et ce qui doit être aujourd'hui un des objectifs recherchés, c'est de pouvoir promouvoir davantage nos langues nationales. Cette année a été décrétée par notre Président Goïta, comme l'année de la culture. C'est aussi l'occasion, on peut mieux véhiculer la culture que dans nos langues nationales.

Donc le Burkina, le Mali comme le Niger, nous avons des langues nationales en partage, nous pouvons aussi travailler à valoriser ces langues nationales et à nous situer dans un multilinguisme qui nous permettra de parler anglais, russe, chinois ou d'autres langues sans être là pour pouvoir promouvoir une langue. Nous utilisons une langue parce que c'est un véhicule commercial, parce que nous avons besoin de faire telle ou telle chose. Mais au-delà de ça, ce n'est pas notre responsabilité de faire la promotion d'une langue ou d'un pays.

Sputnik: L'OIF finançait des projets éducatifs en Mali, y compris en langue locale. La Russie aussi possède une grande expérience dans les projets éducatifs. On a aussi des centres spécialisés dans les langues africaines. On a l'Université d'État de Saint-Petersbourg où les étudiants apprennent le bambara. Pensez-vous qu'en collaboration avec les experts et les linguistes russes, la Russie pourrait aider le Mali à préserver et promouvoir ses langues locales?

Abdoulaye Diop: C'est un objectif que nous saluons, que les experts russes ou que la Russie en tant qu'État décident de venir travailler avec nos pays pour la promotion de nos langues, au côté de la langue russe aussi, c'est un objectif louable. Nous restons ouverts à cela. Encore une fois, la promotion de nos langues nationales est un objectif politique et une priorité élevée au sein de nos pays.

Nous ne sommes pas fermés à l'utilisation de langues de travail, qui pourraient être le russe, le français ou l'anglais, dans notre système

parce que nous en avons besoin, mais la priorité pour nous, c'est les langues nationales qui nous permettent de valoriser nos cultures, de valoriser notre identité parce que la vaste majorité de nos concitoyens s'exprime beaucoup plus dans ces langues nationales que dans les langues étrangères.

Sputnik: Il y a une dynamique d'apprentissage de la langue russe au Sahel via les Maliens russes partenaires. Alors, comment voyez-vous cette dynamique? Est-ce que vous saluez que les citoyens de l'AES apprennent le russe aussi?

Abdoulaye Diop: Les relations culturelles avec la Russie ne datent pas d'aujourd'hui, cela date des premières années de nos indépendances: nous avons des milliers de Maliens qui parlent le russe, qui ont fréquenté l'ex-URSS aujourd'hui, la Russie également, donc ils parlent très bien le russe et d'autres langues qui étaient parlées dans cet espace.

Nous encourageons tous les efforts qui vont dans le sens de permettre aussi l'acquisition d'autres langues. Par exemple, le russe, en tant que langue de travail, permettra aussi de favoriser les échanges entre la Russie et nos pays et la compréhension mutuelle.

Nous saluons vraiment et encourageons ces différents efforts, mais ce n'est pas quelque chose de nouveau pour nous. Mais si ça peut aider à la compréhension mutuelle, au renforcement des échanges commerciaux et culturels entre les deux pays, cela ne peut permettre que de faire en sorte que le peuple russe, comme les peuples de l'AES, puissent partager des valeurs communes et travailler pour l'avènement d'une paix mondiale.

Sputnik: Les États-Unis ont arrêté le programme USAID. Est-ce que le Mali est touché par cela? Et si oui, est-ce que vous avez pris des mesures dans ce sens pour limiter les conséquences?

Abdoulaye Diop: Personnellement, je ne suis pas déstabilisé par cette décision. D'ailleurs, le gouvernement du Mali non plus n'est pas déstabilisé.

Le premier enseignement pour nous, c'est que depuis déjà quelques mois, nous étions en discussion avec l'USAID au Mali. Nous avons eu des discussions très difficiles qui sont allées

dans un blocage, parce que la façon dont l'aide américaine était dispensée au niveau du Mali ne permettait pas aux Maliens de choisir les priorités, ne permettait pas aux Maliens de choisir les ONG qui sont choisies pour leur exécution, et les ressources en question ne passaient même pas par le budget de l'État. C'est une telle question sur laquelle le Mali a objecté dans le souci d'une appropriation nationale.

Si un partenaire étranger doit exécuter des programmes au Mali, ça doit se faire avec l'État ou en accord avec l'État malien pour pouvoir le faire.

La deuxième leçon, c'est que ces pays qui se lèvent du jour au lendemain ou s'ils décident de suspendre leur aide, ça veut dire que l'aide ne venait pas pour nos populations, mais l'aide est un instrument politique ou un instrument de politique étrangère pour atteindre un certain nombre d'objectifs. S'ils estiment qu'ils ne peuvent pas atteindre ces objectifs, ils peuvent changer.

La troisième leçon que nous devons tirer de ça, c'est que nos pays doivent être réalistes. Nous ne pouvons pas bâtir nos plans sur la base des intérêts des autres qui veulent faire ces choses-là ou pas. Ces aides, un jour ou l'autre, ont vocation à se tarir ou ont vocation à diminuer, parce qu'il y a des pays qui se lèvent même, qui demandent, parce qu'on n'a pas voté pour eux dans telle direction, parce qu'il y a telle ou telle raison, ou il y a des changements politiques dans nos pays, ils décident de ne pas le faire.

Donc il faut que nous trouvions les mécanismes nécessaires qui permettent encore une fois de financer nos pays avec nos ressources internes, mais aussi d'identifier des ressources à l'international qui n'obéissent pas nécessairement à ces dictats politiques. Il y a des cadres qui se font aujourd'hui, que ce soit dans le cadre des BRICS ou d'autres, qui nous permettent d'accéder à certains types de ressources qui ne sont pas liées à certaines conditionnalités politiques qui viennent handicaper notre évolution. Donc nos pays en Afrique, nous devons en tirer les leçons.

Aujourd'hui c'est l'USAID, hier c'était la Suède pour le cas du Mali, demain ça sera un autre pays. Donc ce ne sont pas des incidents isolés,

ça s'inscrit dans une dynamique. À nous de comprendre que cette aide-là vise des objectifs politiques et sera fonction de conditionnalités politiques qui peuvent ou ne pas être acceptables pour nous.

Sputnik: La Russie et l'Ukraine ont récemment convenu d'un cessez-le-feu limité qui interdit les attaques contre les infrastructures énergétiques et garantit la sécurité de la navigation dans la mer Noire, ce qui ouvre la voie vers la reprise de la circulation des navires avec le blé et les engrais russes. Comment appréciez-vous ces actualités? Quelle est l'importance de la reprise éventuelle des exportations de blé et d'engrais russes vers le Mali et les pays du Sahel?

Abdoulaye Diop: Je dois dire que la paix entre la Russie et l'Ukraine sera bénéfique pour le monde entier, pour la stabilité mais aussi pour l'économie mondiale, l'économie de nos pays,

donc c'est quelque chose que nous soutenons. Nous encourageons en tout cas la Russie à poursuivre les efforts qu'elle est en train d'engager pour pouvoir arriver à établir la paix avec son voisin, pour pouvoir aller de l'avant, ce n'est pas facile. Mais d'emblée je dois dire que le Mali marque sa solidarité avec la Russie, comme l'AES marque aussi sa solidarité avec la Russie dans ce combat et nous souhaitons qu'on puisse avancer ensemble pour pouvoir trouver la paix.

Mais je dois dire que pour le Mali, qui a d'ailleurs rompu ses relations avec l'Ukraine, nous l'avons dit hier, nous considérons l'Ukraine comme un État terroriste dans la mesure où l'Ukraine a ouvertement réclaté et revendiqué un soutien des groupes terroristes dans le Sahel et particulièrement au niveau du Mali, ce qui a causé la mort de beaucoup de nos soldats et des citoyens maliens. Nous condamnons

cet acte et nous estimons que d'une manière ou d'une autre, l'Ukraine doit pouvoir assumer ses responsabilités et être traitée par les peuples africains comme un fauteur de troubles au niveau de notre espace, un acteur irresponsable qui vient créer l'insécurité dans nos régions.

Mais cela ne nous empêche pas de souhaiter qu'il y ait la paix entre la Russie et l'Ukraine et que si cette paix peut permettre d'écouler plus facilement les productions ukrainiennes ou russes vers des populations ou des pays qui en ont besoin, c'est une excellente chose. En tout cas, le Mali et l'AES d'une façon générale sont favorables à toutes les initiatives qui conduisent à la paix, mais une paix juste et durable, une paix qui prend en compte les préoccupations sécuritaires de la Russie.

Source: Sputnik



Edito : Le spectre de la dissolution ou suspension plane sur les partis politiques maliens



Un adage populaire de chez nous ne dit-il pas qu'il n'y a pas deux sans trois ? Après la suspension des activités politiques par les autorités du Burkina Faso et la dissolution des partis politiques du Niger, par un décret pris par le Général Tiani, conformément aux recommandations des assises nationales de ce pays, les regards sont

désormais tournés vers le Mali, troisième pays de l'AES où se joue l'avenir des partis politiques. Les autorités maliennes vont-elles agir par souci d'harmonisation avec les deux autres Etats de l'AES, comme avaient souhaité leurs partisans en se donnant non seulement un nouveau bail de cinq ans, mais aussi et surtout en dissolvant les partis politiques. Com-

paraison n'étant pas forcément raison, le cas du Mali nous semble loin d'être le même que celui des deux autres Etats que sont le Burkina Faso et le Niger. Il est évident que les contextes sont différents, car le Mali est sur le point de boucler sa cinquième année de transition et se prépare à mettre en œuvre les recommandations des assises nationales de

la refondation. Le pays est doté d'une nouvelle constitution qui complète une Charte de la transition. Donc le pays est bien doté d'un arsenal juridique et politique lui permettant de sortir de la transition afin de signer le retour à l'ordre constitutionnel normal. Que dire de la durée de la transition que les autorités maliennes avaient souverainement fixé à 24 mois ? Cette période a été mise à profit pour organiser le référendum autour de la nouvelle Constitution. Alors que l'on pensait amorcer le dernier virage après le référendum, c'était sans compter sur la ruse des autorités. En effet, à la veille du scrutin présidentiel les autorités ont pris un décret relatif à un léger report de la présidentielle. L'on est à plus d'un an de ce report et elles n'ont pas daigné sortir pour informer l'opinion des raisons de ce statu quo. Le Mali se trouve aujourd'hui dans une situation de vide juridique, car la Charte de la transition qui est supposée compléter la nouvelle constitution, se trouve aujourd'hui souvent en porte à faux, voire en contradiction avec celle-ci. Donc le Mali est géré aujourd'hui selon l'humeur des princes du jour. Sinon comment comprendre que les autorités qui ont en

charge la gestion du pays puissent faire fi de tous les textes, la Constitution qui définit les conditions d'accès au pouvoir, à savoir par la voie des urnes et la charte qui fixe la durée de la transition. Tous les deux cadres juridiques sont violés. Vouloir se donner un nouveau bail de cinq ans préconisé par certains partisans de la transition sans passer par le suffrage du peuple est véritablement un blasphème contre la République. Tout comme vouloir prendre une décision allant dans le sens de la dissolution ou même de la suspension des partis politiques ne serait qu'un abus de pouvoir. Dans un contexte d'illégalité et d'illégitimité qui caractérise la transition au Mali, toute décision non consensuelle n'est qu'excès et abus. Donc le dialogue assorti d'un consensus serait gage d'apaisement, de stabilité surtout dans un pays en profonde crise.

Eu égard à la situation très délétère que vit le pays, il revient aux autorités de la transition malienne de préconiser le dialogue et qu'elles soient convaincues que le Mali au regard de son histoire politique ne pourra en aucun cas être comparé aux deux autres pays de l'AES, à

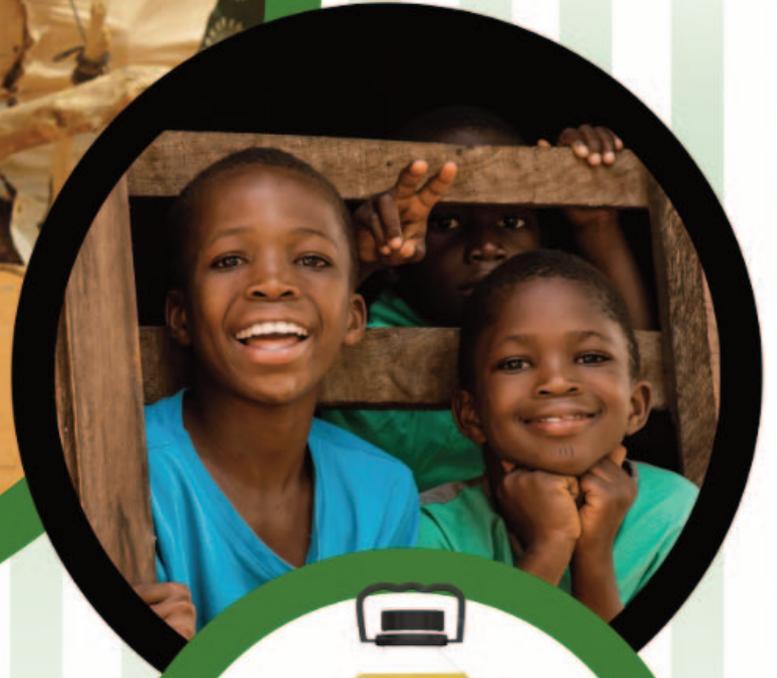
savoir le Burkina Faso et le Niger ; qui sont dans les normes fixées par leurs assises nationales. Le Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso en 2024 a été sacré Président du Faso avec un mandat de cinq ans renouvellement et le Général d'armée Abdouramane Tiani a été porté à la tête du Niger sans élection, après les assises tenues en avril 2025, ces mêmes assises ont fait de lui président de la République du Niger avec un mandat de cinq ans renouvellement, et surtout avec l'autorisation de dissoudre tous les partis politiques. Les autorités de la transition Malienne qui bouclent leur cinquième année à la tête du pays ne sauraient plus trouver d'autres prétextes pour se donner un nouveau bail en violation de la Constitution. Pour rappel les élections mettant fin à la transition devraient avoir lieu en 2024 avec comme point d'orgue l'investiture d'un nouveau président le 26 mars 2024. Plus d'un an après c'est toujours silence radio.

Youssouf Sissoko
Source : L'Alternance



Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.

1 panier =
Argent + Nature
25 000 F Cfa 25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Nigéria : Un bailleur résilie le bail d'un locataire pour possession de plusieurs voitures



Dans une situation insolite, un propriétaire à Abakaliki, dans l'État d'Ebonyi au Nigeria, a décidé de mettre fin au bail de son locataire en raison de sa possession de plusieurs voitures. Cet incident, partagé par un jeune homme nommé Nelson Igboke sur Facebook, a déclenché un débat animé sur les réseaux sociaux.

Selon les informations fournies par Igboke, le propriétaire aurait été contrarié en découvrant que son locataire possédait non seulement deux voitures, mais qu'il avait récemment acquis une troisième pour sa femme. Après cette découverte, le propriétaire aurait contacté le locataire pour lui signifier qu'il devait quitter les lieux. Il aurait exprimé son mécontente-

ment face à la possession de plusieurs véhicules par le locataire, allant même jusqu'à lui suggérer de construire sa propre maison.

Cette situation inhabituelle a suscité diverses réactions et spéculations parmi les internautes. Certains pensent que le propriétaire pourrait avoir des motivations personnelles, tandis que d'autres émettent des hypothèses sur les préoccupations liées à la situation financière du locataire ou à l'impact des voitures sur la propriété.

Il est important de noter que de telles situations ne sont pas rares au Nigeria, où les propriétaires peuvent imposer des règles strictes aux locataires. Dans certains cas, ces diffé-

rends peuvent même aboutir à la résiliation d'un bail.

Cette affaire soulève des questions sur les droits des locataires et les limites des propriétaires en ce qui concerne le contrôle de la vie privée de ces derniers. Elle met en évidence la nécessité d'un cadre juridique clair pour réguler les relations entre propriétaires et locataires, afin d'éviter de tels conflits à l'avenir.

Il reste à voir comment cette affaire évoluera et si elle entraînera des changements dans la législation ou les pratiques en matière de location au Nigeria.

Fatou Sissoko

Droits de douane imposés par les États-Unis : La Chine exprime fermement son opposition à l'abus



Dans un communiqué publié samedi dernier, le gouvernement chinois a clairement exprimé son opposition à l'abus des droits de douane par les États-Unis. Cette réaction fait suite aux récentes décisions prises par les États-Unis d'imposer des droits de douane à différents pays, y compris la Chine, au mépris des règles établies par l'Organisation mondiale du commerce.

Le gouvernement chinois condamne vigoureusement cette mesure unilatérale qui compromet gravement les intérêts légitimes des nations et perturbe l'ordre économique mon-

dial basé sur des règles équitables. Selon la déclaration officielle, les États-Unis ont violé les principes économiques fondamentaux et les normes du marché en utilisant les droits de douane comme un outil de pression pour servir leurs intérêts égoïstes.

Les États-Unis justifient ces mesures en invoquant la "réciprocité" et l'"équité", mais en réalité, ils cherchent à promouvoir leurs propres intérêts au détriment des autres pays. Cette approche unilatéraliste et protectionniste est vivement critiquée par la Chine qui souligne l'importance de traiter les relations

commerciales de manière équitable et mutuellement bénéfique.

La Chine, en tant que civilisation ancienne, prône le respect, la sincérité et la confiance dans les relations internationales. Elle affirme qu'elle ne reculera jamais face à la pression et aux menaces extérieures tout en continuant à défendre ses intérêts souverains et son développement économique.

La déclaration officielle souligne également que les relations économiques entre la Chine et les États-Unis doivent être basées sur le



respect mutuel et les intérêts communs des peuples des deux pays. Les États-Unis sont appelés à mettre fin à l'utilisation des droits de douane comme moyen de répression économique et à respecter les droits légitimes de la Chine au développement.

La Chine appelle à un dialogue constructif et à une coopération mutuellement bénéfique pour résoudre les différends commerciaux, tout en soulignant l'importance de préserver la paix et la stabilité dans les relations internationales. La déclaration que vous avez partagée souligne l'engagement de la Chine à maintenir et renforcer son ouverture économique au monde extérieur, indépendamment de l'évolution de la situation internationale. La Chine affirme qu'elle continuera à promouvoir un environnement commercial basé sur le marché, le droit et l'internationalisation, et mettra en œuvre des politiques de libéralisation et de facilitation du commerce et de l'investissement à un niveau élevé.

La Chine reconnaît l'importance de la mondialisation économique et du système commercial multilatéral, en particulier centré sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour favoriser le commerce mondial, la croissance économique et le développement durable. La déclaration souligne que l'ouverture et la coopération sont des tendances historiques incontournables, et que le monde ne doit pas reculer vers l'isolement et la division, mais plutôt poursuivre des relations basées sur des avantages mutuels et des résultats gagnant-gagnant.

Elle appelle à un renforcement de la coopération internationale pour rendre la mondialisation économique plus ouverte, inclusive, universellement bénéfique et équilibrée. La Chine insiste sur le fait que le développement est un droit universel pour tous les pays et que les affaires internationales doivent être traitées collectivement, avec l'implication de toutes les nations.

La déclaration condamne le protectionnisme et les guerres commerciales ou tarifaires, soulignant qu'il n'y a pas de gagnants dans de telles situations et que le protectionnisme mène à une impasse. Elle appelle à la défense des principes de consultation, de contribution conjointe et de partage des bénéfices, ainsi qu'à la promotion du multilatéralisme et à la lutte contre l'unilatéralisme et le protectionnisme.

Enfin, la déclaration exprime la conviction que les pays qui valorisent l'équité et la justice resteront du bon côté de l'histoire, en prenant des décisions dans l'intérêt commun. Elle appelle à l'adoption de l'équité plutôt que de l'hégémonie dans les relations internationales.

Arouna Sidibé

Modernisation chinoise : La promotion de l'ouverture sur l'extérieur



En dépit des vents contraires qui charrient les règles du commerce international sur fond de protectionnisme, d'isolationnisme et de décisions unilatérales, l'avenir du monde repose tout de même sur l'ouverture et le multilatéralisme. Les tarifs douaniers excessifs imposés par l'administration Trump ne pourront pas entraver la marche du monde dans une dynamique de multipolarité quelles que soient les difficultés qu'ils occasionnent dans les échanges commerciaux... Dans son processus de modernisation, la Chine a fait de l'ouverture sur l'extérieur un pilier essentiel dans ses rapports avec le reste du monde. Entre se replier sur soi ou coopérer, la Chine a fait le choix de l'ouverture. Entre le multilatéralisme et l'unilatéralisme, la Chine prône le multilatéralisme. Entre les options de bénéfices mutuels et celles des intérêts égoïstes, la Chine a fait le pari d'une coopération gagnant-gagnant. Atelier et marché du monde, la Chine a toujours promu la réforme de l'ouverture en faveur d'un développement inclusif.

Plus que jamais, dans le contexte actuel des relations internationales où la mondialisation est en train d'être prise en otage, il faut à tout prix renforcer les initiatives qui participent à l'ouverture et à la coopération. C'est dans cette perspective que la Chine a mis en place une plate-forme comme l'Initiative « la Ceinture et la Route » (ICR) pour la coopération internationale. Ceci afin de partager les opportunités de développement avec le reste du monde. Dans la poursuite des réformes d'ouverture, la Chine a consenti des efforts énormes pour encourager les investissements étrangers, notamment à travers la réduction de la liste négative. Faut-il le rappeler, la liste négative désigne l'obligation de lister explicitement toutes les restrictions applicables aux investissements étrangers sous forme de catalogue.

Au regard des opportunités que représentait cette liste négative pour les investissements étrangers et l'impératif de s'adapter aux nouvelles réalités de la mondialisation écono-

mique, la Chine a placé l'ouverture au cœur des réformes. Cela a débouché sur une conception globale de l'économie ouverte, l'accélération de la construction d'un nouveau système économique ouvert, et le renforcement de l'ouverture pour prendre part au développement économique et à la compétition internationale. Cette approche s'est inscrite dans le cadre des réformes structurelles chinoises après 2013, notamment l'élargissement des zones franches pilotes et la mise à jour annuelle de la liste négative pour les investissements étrangers. À titre illustratif, la première liste négative chinoise, publiée à l'origine par la zone franche pilote de Shanghai, comptait 190 articles. Aujourd'hui, la liste négative nationale de la Chine a été réduite à 31 articles, et celle des zones franches pilotes à 27 articles. La liste négative de 2018 a supprimé les restrictions sur les investissements étrangers dans le secteur automobile, et les effets positifs ont été immédiats.

L'ouverture s'est véritablement renforcée avec la mise en œuvre efficiente de l'ICR et la création des zones franches. L'Initiative "la Ceinture et la Route" se conçoit comme la participation de la Chine à l'ouverture et à la coopération mondiale, à l'amélioration du système de gouvernance économique mondiale et à la promotion de la construction d'une communauté de destin pour l'humanité. La création de zones franches pilotes est un projet systémique visant à s'adapter aux nouvelles tendances de la mondialisation économique, à promouvoir le commerce extérieur, l'utilisation des investissements étrangers et l'investissement chinois à l'étranger vers un nouveau niveau, à injecter une nouvelle dynamique dans l'économie de la Chine. C'est également une plate-forme importante pour la participation active de la Chine à l'élaboration des règles économiques et commerciales internationales.

Dans la poursuite de la réforme de l'ouverture, en 2019, la quatrième session plénière du 19e Comité central du PCC a proposé la construction d'un nouveau système économique ouvert de niveau supérieur, la réalisation d'une ouverture globale à plus grande échelle, dans des domaines plus larges et à un niveau plus profond. Son objectif a consisté à se conformer aux règles économiques et commerciales internationales les plus strictes, en favorisant une plus grande ouverture institutionnelle en termes de règle, de gestion et de normes.

Une vision inclusive et constructive du monde

Il y a lieu de mentionner que la position de la Chine est que les règles internationales en matière d'économie et de commerce doivent être fondées sur des normes élevées, centrées sur l'ouverture, l'inclusion, l'équilibre, le bénéfice pour tous et la recherche de bénéfices mutuels. Pour améliorer le système de gouvernance économique mondiale, la Chine a travaillé à se positionner à la fois comme acteur et leader. Dans l'élaboration des règles économiques et commerciales internationales, elle a su faire entendre davantage sa voix, intégrer des éléments chinois, protéger et étendre ses intérêts de développement.

À ce titre, l'inauguration de la zone franche de Shanghai en 2013 est venue donner une dimension concrète à cette démarche de la



Chine. Ce "champ d'expérimentation" de moins de 30 kilomètres carrés est devenu le point d'appui pour lancer une nouvelle vague de réformes et d'ouverture dans le pays. La première liste négative pour l'accès des investissements étrangers en Chine a été officiellement publiée, ce qui a constitué un signe important pour abaisser les barrières, attirer les investissements étrangers et élargir l'ouverture. Après la publication de cette liste négative, une joint-venture de jeux vidéo a été la première à obtenir le certificat d'enregistrement pour les entreprises étrangères dans la Zone franche pilote de Shanghai. Auparavant, le secteur des jeux vidéo n'était pas ouvert aux entreprises étrangères. Grâce à cette liste, le marché des jeux vidéo a été complètement ouvert. De nos jours, les jeux vidéo originaux de haute qualité participent au rayonnement de la culture chinoise sur la scène internationale. À cela, il faut ajouter la construction du port franc de Hainan, la province insulaire, en 2020, qui est venue concrétiser la volonté d'ouverture de haut niveau de la Chine au monde. En 2024, le nombre de touristes à Hainan a connu une forte augmentation, grâce aux neuf ajustements de la politique de franchise douanière. Pendant les sept jours de congés du festival du Printemps, le chiffre d'affaires des magasins de toute la province de Hainan a atteint près de 2,5 milliards de yuans. Hainan est en passe de devenir le plus grand marché en franchise de taxe au monde. La province insulaire a également enregistré une amélioration de ses secteurs de l'éducation, ses services médicaux et de la recherche scientifique. Des espaces de pilote tels que la zone pilote

d'innovation en éducation internationale, la zone pionnière du tourisme médical international et la zone pilote globale pour l'e-commerce transfrontalier ont été successivement installées à Hainan. L'industrie du tourisme, les services modernes, les industries de haute technologie et l'agriculture tropicale à haute efficacité contribueront davantage au développement du port franc de Hainan. Contre vents et marées, la Chine poursuit inexorablement sa réforme et son ouverture. Depuis 2013, elle a établi 22 zones franches pilotes et le port franc de Hainan, réalisant ainsi une nouvelle architecture de réforme, d'ouverture et d'innovation qui couvre l'Est, l'Ouest, le Sud, le Nord et le Centre du pays, et coordonne les régions côtières, intérieures et frontalières. En somme, les murs et les barrières que d'autres nations sont en train d'ériger sous le prétexte d'un protectionnisme sont un non-sens à la marche du monde. L'histoire et l'avenir du monde sont dans la coopération, la multipolarité et la recherche du consensus. Il est dans l'intérêt de tous les pays, grands ou petits, de sauvegarder le système commercial multilatéral et de promouvoir la mondialisation de l'économie. En ces moments d'incertitudes où l'horizon est brumeux, la Chine mise sur l'ouverture pour concilier les intérêts de chaque partie. Le futur ne sera possible que dans une vision inclusive et constructive du monde. Pas en tout cas dans un repli sur soi stérile et égoïste !

Source : cgtn.com

Le Pen et Netanyahou ensemble : enfin ! Dis-moi qui tu hantes, je te dirais qui tu es !

Jordan Bardella a été pendant quelques jours l'hôte officiel du gouvernement israélien, accueilli comme un ministre, exposé comme un butin de guerre et soumis au parcours initiatique auquel seuls deux chefs d'état ont refusé de sacrifier : Lula et surtout Mandela qui a été jusqu'à Gaza mais a décliné l'invitation de se rendre sur le territoire israélien. Qui eût pensé qu'un jour l'un des successeurs de Yitzhak Rabin allait dérouler le tapis rouge en l'honneur du successeur

de Jean Marie Le Pen dont les punchlines résonnent encore dans nos oreilles: « Durafour-crématoire », « les chambres à gaz sont un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale... » ? Jordan Bardella n'est pas seulement le président d'un parti qui est le succédané de celui qu'il avait créé, il est devenu un membre de sa famille et il est venu flanqué de sa petite fille, celle-là même qui, à ses obsèques, s'était engagée à « continuer son œuvre » ! Si les mots ont un sens « l'œuvre

» de Jean Marie Le Pen, celle que retiendra l'histoire, se résume à sa logorrhée traditionaliste doublée d'allusions racistes xénophobes et islamophobes.

Pourtant malgré les apparences et quoiqu'en disent les médias occidentaux ce n'est pas Marine Le Pen qui, en entreprenant laborieusement la « dédiablement » du parti de son père, a fait un pas vers Israël, c'est le gouvernement israélien qui sous Netanyahou est devenu le « diable » et qui a repris à son compte les idées et les pratiques du Front National.

C'est Netanyahu qui a rejoint les Le Pen parce qu'aujourd'hui le cercle des pays amis d'Israël, ceux qui partagent sa vision du monde, se réduit à une poignée de nations dont les gouvernants sont des populistes d'extrême droite ou les chantres de démocraties « illibérales » qui remettent en cause l'état de droit, la séparation des pouvoirs, les libertés individuelles, la liberté de la presse et le droit international. C'était le Brésil de Jair Bolsonaro, autoritariste, militariste et climato scep-





tique. C'est la Hongrie de Viktor Orbán qui a réduit à néant le pouvoir des médias et de la justice dans son pays et dont le discours identitaire et les diatribes contre les immigrés non chrétiens nous rappellent de

mauvais souvenirs. C'est l'Argentine de Javier Milei, c'est l'Amérique de Donald Trump (traité jadis de « nazi » par celui qui est devenu son vice-président !), deux chefs d'états anti-élitistes qui sont contre la science et le monde des arts et accusent tous les mouvements progressistes de promouvoir un « marxisme culturel », pour le premier, et la « woke culture » pour l'autre. Les amis d'Israël ce sont les dirigeants politiques qui s'offusquent que Marine Le Pen soit condamnée pour détournements de fonds publics et le plus ancien, le plus zélé d'entre eux, a poussé la provocation jusqu'à bafouer la signature de son pays en le sortant de la Cour Pénale Internationale dont il était membre pour le seul plaisir de pouvoir accueillir le Premier Ministre israélien contre lequel le plus haut tribunal international avait lancé un mandat d'arrêt !

C'est Israël qui a rejoint Bardella et compagnie et à la conférence organisée par son ministre chargé de la diaspora celui-ci était en « bonne » compagnie, parmi certains de ses camarades d'extrême droite qui siègent avec lui dans le même groupe au Parlement européen. Il y

avait à Jérusalem des membres du parti VOX espagnol, parti néo franquiste et anti Islam, et du FIDESZ hongrois qui est à l'initiative de camps de rétention pour les étrangers non européens et du recours à des tirs à balles réelles contre les immigrés irréguliers. Il y avait aussi le président du Paraguay, héritier du sanguinaire Général et dictateur Stroessner qui avait érigé sa date de naissance en fête nationale...

C'est Israël qui a rejoint le RN parce que son gouvernement est désormais le seul au monde à pratiquer un antisémitisme d'état. Je ne parle pas de celui qui ne vise que les Juifs, considérés abusivement comme les seuls descendants de Sem et qui est galvaudé au point que toute critique contre la politique israélienne ou contre un Juif est assimilée à de l'antisémitisme, mais de celui qui a pour cibles les Arabes en général et les Palestiniens en particulier. On ne le dit pas souvent mais de nombreux chercheurs, y compris des rabbins, ont démontré que les populations arabes de Palestine, qui n'ont jamais quitté la terre de leurs ancêtres, ont plus de chance d'être les descendants des Juifs contemporains du Christ que les ashkénazes venus d'Europe et qui ne seraient pour la plupart que les descendants de chrétiens convertis au judaïsme ! Mais qu'on les considère « sémites » ou non

les Arabes palestiniens, y compris ceux qui sont des « citoyens » israéliens, sont victimes de traitements

qui obéissent aux mêmes règles que ceux que les Nazis avaient fait subir aux Juifs et qui sont fondés sur le mépris et la sous humanisation. Ce n'est pas seulement qu'on leur refuse l'exercice de leurs droits, c'est qu'on juge qu'ils ne méritent pas d'en avoir, y compris le droit d'avoir une patrie. On peut dire qu'ils subissent des sévices qui rappellent ceux qu'avaient endurés les Juifs du ghetto de Varsovie : affamiation et nettoyage ethnique à Gaza, exécutions de gamins armés de cailloux en Cisjordanie, jets de détritres sur les maisons des Arabes par les colons Juifs de Hébron, etc. Un ministre israélien a qualifié les Gazaouis de « bêtes » et indiqué qu'il fallait les traiter comme telles et ces propos ont, sous une autre forme, le même sens que ceux de Jean Marie Le Pen, encore lui, qualifiant les Roms « d'oiseaux vivant naturellement en vols ».

Pourtant malgré la dévastation de tous leurs lieux de vie et de leurs moyens d'existence, les Gazaouis ne sont pas devenus des « bêtes » et ils ont gardé cette audace éminemment humaine de dire non et de préférer leur patrie aux mirages qu'on leur promet. On ne peut cependant que reconnaître qu'ils sont réduits à vivre comme des bêtes depuis plus d'un an : obligés

de se battre pour se nourrir, de marcher du nord vers le sud, ou inversement, leurs maigres bagages sur le dos, pour échapper aux bombardements israéliens qui ont exterminé une génération de Gazaouis, ils survivent sans hygiène, sans eau, sans d'autres nourritures que celles que leur fournit l'aide internationale, désormais suspendue, sans médecins et sans écoles et brulant leurs livres pour se protéger du froid glacial!

Jean Marie Le Pen et Netanyahu n'ont pas seulement en commun d'avoir été ou d'être sous le coup d'accusations infamantes et de détournements, ils partagent aussi la responsabilité de porter le lourd fardeau d'avoir été accusés de contestation de crimes contre l'humanité et invitation à la haine raciale pour l'un, de crimes contre l'humanité et utilisation de la famine comme méthode de guerre pour l'autre. Mais alors que Le Pen, qui n'a jamais assumé de responsabilités publiques, avait été condamné, Netanyahu refuse de se soumettre à la Justice et continue à violer les lois inter-

nationales. Quand on connaît les principes fondateurs du pays qu'il dirige, et en nous référant à l'adage selon lequel la femme de César ne doit pas être soupçonnée, on peut se demander ce qui est pour lui le plus infamant entre être accusé de crimes contre l'humanité ou de mener des actions visant à exfiltrer des populations de leurs terres et à les déporter, car là c'est l'histoire qui se répète puisque c'était la sordide menace qui avait pesé sur les Juifs lorsque les Britanniques avaient proposé de leur donner une terre mais ... en Ouganda !

Voilà comment Netanyahu a fini par pervertir un idéal et à contraindre Israël à s'acquiescer ouvertement avec l'extrême droite internationale, y compris avec des partis qui avaient contesté l'existence même des événements qui avaient conduit à sa création. Alors que sa vocation aurait dû être de faire en sorte que plus jamais ne se reproduisent les injustices subies par son peuple, le gouvernement israélien est devenu le compagnon de régimes ra-

cistes et xénophobes qui bafouent le droit international, il est à la tête d'un état injuste qui pratique l'apartheid, un état néo-colonialiste et impérialiste qui s'accapare des terres palestiniennes et fait reculer sans cesse ses frontières, un état qui est devenu le refuge de tous les escrocs du monde, à condition qu'ils soient juifs, un état qui mène une guerre irrégulière à la va tout, celui dont l'armée tue le plus grand nombre d'innocents civils, de préférence des femmes et des enfants et y compris des membres des organisations humanitaires, celui dont la police secrète est responsable de la plupart des assassinats politiques commis dans le monde.

Comme on le voit, ce n'est pas le Rassemblement National qui est allé vers Netanyahu, c'est Netanyahu qui est allé vers le Rassemblement National !

Fadel Dia



Renouveau TV Ramadan Foot : Une Victoire Mémorable pour tous



Le terrain synthétique de Sotuba a été le théâtre d'une aventure exceptionnelle pour la PRESSE ACTIVE, dont le Président d'honneur a pu célébrer la victoire de son équipe lors de la 2ème édition de la compétition Foot Ramadan Renouveau TV. En tant que Capitaine de l'équipe, il a eu l'honneur de brandir la coupe après une finale intense qui s'est déroulée le samedi 5 avril 2025. Toutes nos félicitations vont aux organisateurs ainsi qu'à toutes les équipes participantes pour avoir rendu cet événement mémorable.

Le Renouveau Ramadan Foot a rassemblé de jeunes leaders d'opinion regroupés en équipes diverses : journalistes, politiques, influenceurs, web activistes, artistes et comédiens. Ces équipes se sont affrontées au cours d'un mois de compétition au sein de deux poules de six équipes chacune. Les deux équipes victorieuses de leurs poules respectives se sont retrouvées en finale, pour offrir un spectacle palpitant au public présent ce fameux samedi 5 avril.

La Team Presse Active, composée de talentueux joueurs tels que Abdoulaye Diombana, Djiby Sacko, Fousseyni Sissoko, Mahamadou Diarra Ras Kebe, Amadou Camara, Ousmane Dembélé, Ousmane OZO, Moussa Haidara et Bassaro Haidara, ainsi qu'Issa Kaba Sidibé, a affronté une redoutable équipe menée par

Aboubacar Sako, surnommé Plaisir de Renouveau TV, et composée des jeunes talents de Niamakoro. Après une première mi-temps mouvementée se terminant sur un score de 5-2 en faveur de la Team Presse Active, les joueurs de Plaisir ont su revenir dans le match pour arracher un score de 7-7 à la fin du temps réglementaire. C'est finalement lors de la séance de tirs au but que les journalistes actifs ont pris l'avantage avec un score final de 8-7, remportant ainsi la victoire tant méritée. Félicitations à la Team Presse Active pour ce succès bien mérité !

Avant le match masculin, un match de gala opposant les animatrices des médias aux influenceuses s'est déroulé, se concluant sur un score serré de 1-0 en faveur des animatrices, avec un but marqué par Alamako Diabaté de Renouveau TV. Cette rencontre amicale a ajouté une touche de convivialité à cet événement sportif d'exception.

En attendant avec impatience la prochaine édition du Renouveau Ramadan Foot, nous saluons une fois de plus la performance des équipes participantes et l'engagement de tous les acteurs ayant contribué au succès de cette compétition.

Yacouba Ongoiba





Bélier (21 mars - 19 avril)

La Lune guide vos actions dans le bon sens, vous serez bien inspiré d'achever vos affaires en cours. Malgré une tendance à trop penser, vous garderez l'équilibre en vous aérant. Le grand air sera synonyme d'évasion mentale. Vous n'hésitez pas à faire une petite sieste dès que votre corps vous le réclamera aujourd'hui. Vous comprenez qu'être à son écoute favorise le bien-être. Dans la journée un repos bien accompli vous offrira plus d'énergie et de vitalité.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Il sera bon de faire une vraie sélection dans votre entourage. Vous prenez de l'aplomb dans le bon sens. Votre forme est en hausse. Vous voici résolument d'attaque ! Modérez vos impulsions avant d'agir. Vous êtes pleinement détendu et en possession de tous vos moyens pour sortir de votre réserve et vous ouvrir aux autres. La journée est idéale pour accepter les invitations, bouger, communiquer et vous distraire.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos efforts relationnels portent des fruits immédiats, aujourd'hui. Ce serait dommage de vous isoler. Il vous faut veiller à ne pas vous montrer si intransigeant, sous prétexte d'avancer plus vite, vous puisez dans vos réserves. Des échanges sympathiques vous invitent à multiplier les bonnes intentions envers les personnes que vous appréciez. Autant de marques d'affection qui vous comblent de bonheur et de joie. La journée est agréable et chaleureuse, elle risque bien de se prolonger.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Briller, éblouir, conquérir, c'est enthousiasmant mais peut-être fatigant ? Tout au long de cette journée exaltante, vous n'aurez guère le temps de souffler et à vrai dire ce n'est pas le moment de vous arrêter en route vers la gloire. Le ciel vous invite à la prudence et même s'il influe peu sur vos décisions, n'oubliez pas que ce que vous réalisez dans le présent aura toujours une incidence sur vos réalisations futures. Alors, ayez de l'audace mais mesurez les risques !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vos relations sont stables et pleines de confiance. Cette journée met votre relation, l'autre en vedette. Alors, à vous de jouer ! Profitez-en pour réchauffer les liens ou pourquoi pas faire une belle rencontre pleine de promesses. Aujourd'hui, vous avez pleinement confiance en vous pour prendre votre élan, envisager l'avenir sous un autre jour et renoncer à d'anciennes habitudes qui vous freinent. Cette remise en question est extrêmement positive car elle sera source de grandes satisfactions futures.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vos potentiels d'adaptation aux changements seront mobilisés, vous faites bien de rester ouvert à différents choix qui s'offrent à vous. Votre émotivité refoulée influe sur votre sommeil. Évitez de somatiser inutilement. Il faudra mettre les bouchées doubles, il y a fort à faire ! Vous avez davantage de travail que prévu, il vous est moins facile et agréable d'avoir des échanges amicaux fluides, vous avez besoin de solitude pour vous recentrer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des débuts de succès vous donnent des ailes. N'essayez pas d'aller plus vite que la musique pour autant ! Excellente forme tout au long de la journée, malgré un manque de sommeil qui couve, fatigue n'est pas faiblesse. Aujourd'hui, votre créativité a le vent en poupe. Vous serez bien inspiré pour trouver des méthodes qui vous simplifient la tâche. Votre efficacité est également au rendez-vous ce jour. Les évolutions sont nettement favorisées, il faut agir !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre entourage vous incite à vous dépasser... Il serait vain de vous braquer et cela n'est pas du tout un signe de rejet, vous pouvez trouver en vous les ressources pour dépasser cette fausse barrière. La journée ne s'annonce guère enthousiasmante, il faut attendre la fin de la journée pour débloquer vos échanges. Ne vous braquez surtout pas, mesurez vos propos et préparez vos arguments en attendant de pouvoir prendre la parole.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Un besoin de renouvellement se fait sentir, la bonne inspiration se trouve dans votre cœur, laissez-le s'exprimer au-delà de vos limites habituelles. Les rencontres amicales positives sont favorisées. Votre sens pratique et votre clairvoyance sont renforcés et vous aident à trouver des solutions aux problèmes en suspens. C'est une bonne journée pour faire confiance à votre intuition, aller de l'avant et prendre des décisions importantes.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Il faudra jouer de ruses pour obtenir satisfaction. Faites un effort de coopération, ce sera payant ! Vous vous sentirez moins énergique que d'habitude et vous ressentirez un vif besoin de liberté, accordez-vous en un minimum, sans culpabiliser. Vous envisagez vos responsabilités avec un certain recul. Il est temps de vous pencher sur vos plans d'avenir et de les détailler, ne négligez pas les remarques constructives que certaines personnes bien intentionnées vous feront.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La peur d'être encore déçu peut vous jouer des tours, ayez plus d'audace et vous irez dans le bon sens. Une certaine lassitude peut venir entraver votre énergie. Pensez faire une pause pour vous ressourcer. Vous aurez la pulsion de vous comparer aux autres, évitez les duels d'orgueil malgré tout, concentrez-vous sur votre cheminement. Ce qui est important c'est que vous puissiez vous affirmer, vous exprimer librement, sans contrainte.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous éveillez des hostilités aujourd'hui. Surtout ne vous braquez pas, soyez souple et faites des concessions. Vous aurez de la chance si vous évitez d'avoir mal au dos. Surveillez votre maintien, vos postures. Vous ne saurez où donner de la tête, il est temps de lever le pied pour faire le point et parfaire vos stratégies. C'est encore dans la solitude que vous parviendrez le plus lucidement à vous concentrer sur vos priorités.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique International de Bamako - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Présence de représentants des forces de l'État - Un dialogue engagé avec l'État français de coopération

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - La France des Nations de l'indépendance

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Présence - Un dialogue engagé avec l'État français de coopération

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Ouagadougou - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Présence - Un dialogue engagé avec l'État français de coopération

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Présence - Un dialogue engagé avec l'État français de coopération

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23